

Actualités France

BAROMÈTRE TNS-SOFRES/C.I. EAU L'ACCEPTATION SOCIALE DE LA RÉUTILISATION DES EAUX USÉES PROGRESSE

La 22^{ème} édition du baromètre TNS-Sofres/C.I. Eau montre que la prise de conscience de l'impératif de préservation de la qualité du milieu naturel se cristallise peu à peu. Les questions liées aux impacts du changement climatique marquent également une nette progression dans la sensibilisation globale aux conséquences environnementales. Satisfaction et confiance en la qualité de l'eau ne se démentent pas.



86 % des Français se déclarent prêts à utiliser une eau du robinet issue du recyclage des eaux usées pour leurs usages domestiques (hygiène, sanitaire, nettoyage...). 75 % seraient disposés à consommer des légumes arrosés avec des eaux usées dépolluées et 53 % boirait une eau du robinet issue du recyclage des eaux usées.

L'impact du changement climatique inquiète de plus en plus les Français, notamment vis à vis des risques liés au manque d'eau (84 % vs 82 % en 2017), aux inondations (83 % vs 79 %), à l'augmentation du niveau de la mer (79 % vs 74 %), et à la qualité des ressources (79 % vs 74 %). Ils semblent moins sereins quant à l'évolution des ressources naturelles: 64 % se disent convaincus que la qualité des ressources en eau va se dégrader, et 22 % qu'elle restera stable. Face à ce constat, les Français justifient plus volontiers le fait d'être attentifs à leur consommation d'eau (88 %) pour

préserver les ressources en eau (32 % vs 29 % en 2017), et pour participer à la sauvegarde de la planète (25 %).

La réutilisation des eaux usées est une alternative envisagée plus favorablement. Les personnes interrogées¹ se montrent en effet plus ouvertes à de nouvelles façons de consommer l'eau: 86 % (vs 84 % en 2017) accepteraient d'utiliser une eau du robinet issue du recyclage des eaux usées pour leurs usages domestiques. 84 % (vs 81 % en 2017) seraient prêts à remplacer l'eau du robinet par de l'eau de pluie préalablement traitée, 75 % (vs 71 % en

DDPP des Bouches-du-Rhône :

Sophie Beranger-Chervet (IGSPV), est nommée directrice départementale de la protection des populations des Bouches-du-Rhône à compter du 14 janvier 2019.

CGEDD :

François Mitteault (IGADD), est nommé membre permanent suppléant de la mission régionale d'autorité environnementale du Conseil général de l'environnement et du développement durable (MRAe) de la région Normandie, pour une durée de trois ans.

ARS PACA :

Philippe De Mester est nommé directeur général de l'agence régionale de santé Provence-Alpes-Côte d'Azur, à compter du 15 janvier 2019.

ARS Martinique :

Jérôme Viguié est nommé directeur général de l'agence régionale de santé de Martinique, à compter du 15 janvier 2019.

ARS Guyane :

Clara de Bort est nommée directrice générale de l'agence régionale de santé de Guyane, à compter du 7 janvier 2019.

DDAF Grand Est :

Hélène Debernardi (ICPEF), est nommée directrice régionale adjointe de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Grand Est, à compter du 1^{er} février 2019.

DREAL Hauts-de-France :

Laurent Tapadinhas (IGPEF), est nommé directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement (groupe I) de la région Hauts-de-France, pour une durée de cinq ans, à compter du 1^{er} février 2019.

Académie des technologies :

Pascal Viginier, ex vice-président de l'Académie des technologies en 2017-2018, a été élu président de l'Académie des technologies pour une période de deux ans (2019-2020).

Secrétariat général à la mer :

Denis Robin, préfet hors classe, a été nommé secrétaire général de la mer, à compter du 28 janvier 2019.

ONF :

Jean-Marie Aurand (IGPEF), a été chargé, par intérim, des fonctions de directeur général de l'Office national des forêts.



**FORUM
LABO
PARIS**

LE SALON DES FOURNISSEURS
DE MATÉRIELS ET SERVICES POUR
LE LABORATOIRE

**VOTRE
RENDEZ-VOUS
AVEC
LE FUTUR**

Analyse

Biotech

Contrôle

Recherche

PARIS 2019

26 | 27 | 28 mars

Paris expo Porte de Versailles - Hall 4



BADGE D'ACCÈS GRATUIT
www.forumlabo.com

2017) à consommer des légumes arrosés avec des eaux dépolluées, et 69 % que les eaux usées recyclées soient utilisées directement au robinet. Plus de la moitié des Français (53 % vs 51 % en 2017) seraient même prêts, cette année, à boire de l'eau du robinet issue du recyclage des eaux usées.

L'utilisation de l'eau de pluie suscite cependant moins d'enthousiasme. Les principaux usages domestiques pour lesquels la quasi-totalité des Français seraient prêts à utiliser l'eau de pluie sont l'arrosage (91 % vs 93 % en 2017), et dans les mêmes proportions, l'évacuation des toilettes et le lavage de la voiture (88 % vs 91 % en 2017).

Parmi les autres enseignements de ce baromètre, un niveau de confiance toujours élevé (81 %) dans la qualité de l'eau du robinet et dans le service public de l'eau : 84 % des Français se disent satisfaits du service de l'eau dans leur commune. Les Français ont confiance en l'action

des exploitants du service de l'eau: les autorités sanitaires (83 %), la commune, ou groupement de communes (75 %) et les entreprises spécialisées (65 %) pour assurer la qualité de l'eau.

Même si le prix du mètre cube reste mal connu, (66 % des personnes interrogées ne connaissent pas le prix du mètre cube d'eau) 63 % pensent qu'elle est « plutôt chère » contre 37 % qui estiment qu'elle est plutôt « bon marché ». Le prix annoncé par ceux qui avancent un chiffre reste encore largement surestimé : 5,30 € vs 3,79 € (base INSEE). 82 % estiment que le prix du service de l'eau augmentera dans les années à venir. Une augmentation imputée aux potentielles pénuries d'eau (54 %), à un besoin croissant de traitements (53 %), à l'augmentation du coût de la vie (51 %) et à la pollution (50 %). ●

1: 2.506 individus âgés de 18 ans et plus, issus d'un échantillon national représentatif de la population française métropolitaine. Interview réalisées du 23 avril au 14 mai 2018.

Les Entreprises

EAU POTABLE SUEZ REMPORTE DEUX CONTRATS DE DISTRIBUTION DANS LE SUD DE L'INDE

Suez vient de remporter deux contrats de distribution d'eau potable et de gestion des réseaux à Udupi et Puttur, deux villes de l'État du Karnataka situé au Sud de l'Inde. D'une durée de 12 ans et d'un montant total de 27 millions d'euros, ces contrats doivent permettre d'assurer un approvisionnement continu en eau potable à une population de 200.000 habitants.

Les contrats s'inscrivent dans le cadre du programme d'investissement initié en 2014 par le gouvernement indien et la Banque Asiatique de Développement pour garantir la distribution continue en eau potable pour les villes de l'Etat du Karnataka.

Ces villes, dont Udupi et Puttur, ont connu ces dernières années une forte hausse de leur population qui ont engendré des besoins croissants en eau potable et en infrastructures de traitement.

A Udupi, Suez réhabilitera l'usine de production d'eau potable ainsi que les réseaux de distribution et les raccordements résidentiels existants. Les travaux, d'une durée de quatre ans, seront suivis d'une phase d'exploitation et de maintenance des infrastructures d'une durée de huit ans afin de garantir la distribution d'eau potable 24h/24 et 7j/7 aux habitants de la ville.

À Puttur, le groupe sera chargé de la réhabilitation du système de distribution d'eau potable (station de pompage, réseau, réservoirs, raccordements résidentiels, compteurs, vannes, etc.). La phase de travaux, d'une durée de trois ans, sera suivie d'une période d'exploitation et de maintenance des infrastructures de neuf ans.

Ces deux contrats doivent permettre d'améliorer le service clientèle à travers, notamment, la mise en place d'agences clientèle et de centre d'appels 24h/24 et 7j/7, le paiement en ligne des factures, etc. « Désormais, les contrats de distribution d'eau potable en Inde portent sur l'apport de services à des villes entières, comme l'illustrent les derniers contrats remportés par SUEZ à Coimbatore, Davanagere, et aujourd'hui à Udupi et Puttur, a indiqué Bertrand Camus, Directeur Général Adjoint de Suez en charge des zones Afrique, Moyen-Orient, Inde, Asie et Australie. ●

EN BREF

- **Biodiversité** : Le Service de la donnée et des études statistiques du ministère de la Transition écologique et l'Agence française pour la biodiversité viennent de publier les chiffres 2018 de la biodiversité. En France, à l'heure actuelle, 26 % des espèces évaluées sont considérées comme éteintes ou menacées et seulement 22 % des habitats d'intérêt communautaire sont dans un état de conservation favorable. <http://indicateurs-biodiversite.naturefrance.fr/fr/actualites/les-chiffres-cles-de-la-biodiversite-edition-2018>
- **Sage** : Une nouvelle annexe du guide méthodologique pour l'élaboration et la mise en œuvre des SAGE vient d'être publiée : elle porte sur le tableau de bord du SAGE et fournit des recommandations sur son élaboration ainsi que des propositions d'indicateurs. <http://www.gesteau.fr/>
- **Assainissement** : L'étude des coûts des opérations d'assainissement collectif présente les coûts de référence des travaux d'assainissement pour la création et la réhabilitation de réseaux d'assainissement, le traitement plus poussé pour l'azote et ou le phosphore pour toutes tailles de step et les techniques alternatives de gestion des eaux pluviales. Ce document, réalisé pour le compte de l'Agence RMC, analyse de plus de 600 opérations financées sur la période 2009-2017 par les 6 agences de l'eau. <http://www.gesteau.fr/>